

Réception de Mme Monique Dacquin

(4 janvier 2019)



Le 5 janvier 2019, au salon d'honneur de l'hôtel de ville de Chambéry et en présence de son maire, M. Michel Dantin, député européen, **Madame Monique Dacquin** a prononcé son discours de réception de membre titulaire de l'Académie. Le caractère inédit du sujet «La fermeture du cimetière de Paradis à Chambéry», a suscité l'intérêt d'un important auditoire.

Fut tout d'abord rappelée l'histoire de ce cimetière fondé en 1470, aux côtés de l'hôpital éponyme, pour accueillir les pestiférés. Celui-ci allait devenir l'unique lieu d'ensevelissement de la ville à partir de 1778, à la suite d'un édit prohibant les inhumations dans les églises.

Madame Dacquin s'attacha à évoquer les agrandissements de ce cimetière imposés par l'accroissement de la population chambérienne, puis la création d'un nouveau cimetière, dans le quartier de Charrière Neuve. Entré en service en 1933, celui-ci allait entraîner, en 1949, la décision municipale du transfert de l'ensemble des tombes du cimetière de Paradis, en vue de sa désaffectation pour permettre la construction d'habitations.



Dans sa réponse, **M. Jean-Baptiste Bern**, trésorier de l'Académie, rappela tout d'abord les liens familiaux unissant notre nouvelle consœur avec le médecin aliéniste savoyard Joseph Dacquin dont l'ouvrage «La philosophie de la folie» a assuré la notoriété. Il mit l'accent sur la qualité et l'importance des publications de Madame Dacquin portant principalement sur l'histoire de Chambéry dont elle est devenue une spécialiste incontournable. Parmi ses dernières recherches, celles portant sur le faubourg Montmélian autrefois, Chambéry-le Vieux entre ville et campagne, Jean-Jacques Rousseau à Chambéry, la Crypte de Lémenc ou encore l'histoire du Carmel de Chambéry ont été particulièrement remarquées. Impliquée par ailleurs, dans la défense et mise en valeur du patrimoine de la cité ducale, elle a exercé durant plusieurs années, la présidence de l'association des Guides conférenciers de Chambéry et de la Société des Amis du Vieux Chambéry. Elle a été également portée à la présidence de l'association des Guides du Patrimoine des Pays de Savoie.

Le président Jean-Olivier Viout a exprimé, à son tour, la satisfaction de l'Académie de Savoie de compter désormais Mme Monique Dacquin parmi ses membres titulaires.



Clichés M. et Mme Dumont-Mollard

